



Lyon, Dole, le 21 mars 2025

Communiqué de presse

Signature d'un accord cadre pour agir en faveur de la sobriété en eau et de la biodiversité

Ce vendredi 21 mars, veille de la Journée mondiale de l'eau, Voies navigables de France et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont signé à Dole (Jura) un nouvel accord-cadre 2025-2030 pour renforcer leur coopération dans la lutte contre les effets du dérèglement climatique. Ainsi, grâce à un plan d'action en faveur de la sobriété en eau et de la reconquête de la biodiversité, les deux établissements publics associent leurs forces sur plus de 1600 km de rivières et canaux gérés par VNF pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'économie d'eau (- 10% des prélèvements d'ici 2030), de qualité des milieux aquatiques et humides et de reconquête de la biodiversité.

Le périmètre du partenariat est le territoire du bassin versant du Rhône et des fleuves côtiers se jetant dans la Méditerranée. Il concerne 4 bassins de navigation gérés par VNF : le bassin Rhône Saône (hors Rhône concédé à la CNR) et de façon plus partielle ceux du Sud-Ouest (versant méditerranéen du Canal du Midi, canal de jonction, canal de la Robine), de Centre Bourgogne (Seille, versant rhodanien du canal du Centre et du Canal de Bourgogne...) et du Nord-Est (versant sud du canal entre Champagne et Bourgogne et du canal des Vosges).

VNF, en charge du réseau navigable, est un acteur majeur de la gestion de la ressource en eau et de la reconquête du bon état des cours d'eau.

Il s'engage tout d'abord à **réaliser des économies d'eau avec la modernisation de son réseau navigable** : instrumentation pour mieux connaître les prélèvements dans les cours d'eau nécessaires à l'alimentation des canaux et dérivations navigables, mécanisation et automatisation de ses ouvrages pour ne prélever que le strict nécessaire, réduction des fuites sur ses digues sur ses infrastructures et ouvrages (digues, réservoirs...). Un travail partenarial sera mené pour renforcer la connaissance des prélèvements effectués par des tiers dans le réseau navigable.

Au-delà de l'aspect quantitatif, VNF s'engage aussi **en faveur de la qualité des milieux et des habitats**. Cela passe notamment par la poursuite des actions en matière de continuité écologique sur les rivières (avec par exemple la mise en œuvre de passes à poissons sur les barrages), de gestion des espèces exotiques envahissantes (jussie, élodée, myriophylle hétérophylle) ou encore, de pratiques favorables à la biodiversité. Des études et réflexions seront lancées pour expertiser le rôle des ouvrages de VNF dans l'amélioration des milieux et des usages (soutien des nappes utiles à l'alimentation en eau des populations, alimentation des zones humides, connectivité des milieux, lutte contre la salinisation en Camargue gardoise...) ou pour définir de nouvelles actions de restauration de milieux.

Fort de son expertise et de ses dispositifs d'aide, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse apportera à VNF un soutien technique et financier selon les projets.

Déclinaison territoriale d'un accord national signé en 2023 entre VNF et les 6 agences de l'eau, ce partenariat est en totale cohérence avec les cadres stratégiques guidant l'action des deux établissements publics : Plan Eau, Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône-Méditerranée, Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Contrat d'objectifs et de performance, Stratégie nationale sur la biodiversité, Stratégies de bassin et régionales sur les espèces exotiques envahissantes... A la demande de l'Etat, VNF finalise également son plan national d'adaptation au changement climatique (résilience climatique) et son plan national patrimoine naturel (biodiversité), au sein desquels s'inscrit le plan d'action prévu dans le partenariat.

Verbatims

Pour Christophe WENDLING, Directeur territorial Rhône Saône, au nom de VNF

« Le réseau navigable, qui associe l'eau et les espaces naturels qui la bordent (trames bleue et verte), est un patrimoine remarquable lui-même profondément interconnecté avec les milieux qu'il traverse. Le renforcement de notre collaboration avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va permettre d'affiner notre gestion de la ressource en eau et de mieux connaître les milieux sensibles, en poursuivant nos actions en faveur tant de la modernisation de nos infrastructures que de la reconquête de la biodiversité... Notre réseau est un atout pour nos territoires, support de nombreuses opportunités, il permet d'ouvrir le champ des possibles pour relever les défis nombreux, que ce soit dans les champs économique, écologique et social ».

Pour Nicolas MOURLON, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

« Du fait du changement climatique et de la nécessité d'une gestion équilibrée de la ressource, notre partenariat avec Voies navigables de France (VNF) est essentiel. Ensemble, nous nous engageons à déployer des actions concrètes et des travaux d'envergure, bénéfiques pour l'ensemble des territoires. Cet accord-cadre repose sur deux défis majeurs, la sobriété en eau et la reconquête de la biodiversité, pour lesquels VNF, avec le soutien de l'agence de l'eau, portera durant les six prochaines années des projets ambitieux, tels que la création de passes à poissons et la mise en œuvre de solutions innovantes pour réduire la consommation d'eau. »

Contacts Presse

Voies navigables de France
Communication Rhône Saône

Stéphanie SABOYA
06 66 61 21 42
stephanie.saboya@vnf.fr
/ com.rhonesaone@vnf.fr

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Valérie SANTINI
06 33 03 76 24 - valerie.santini@eurmc.fr
Nancy YANA
06 77 03 46 60- nancy.yana@eurmc.fr

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

vnf.fr    

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr  

L'agence de l'eau a pour mission de préserver et de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, et d'accompagner les territoires à s'adapter aux effets du changement climatique. Pour agir, elle perçoit des redevances fiscales auprès de tous les usagers - ménages, collectivités, industriels, agriculteurs – calculées en fonction des volumes d'eau prélevés et de la pollution rejetée. L'argent ainsi collecté est réinvesti sous forme d'aides financières aux projets pour l'eau portés par les collectivités, industriels, agriculteurs et associations. L'agence de l'eau met en œuvre ces actions dans le cadre de son 12^e programme d'intervention Sauvons l'eau 2025-2030. Dotée d'une capacité d'aide de 520 M€ en moyenne par an, elle emploie 330 personnes.